

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUILLET
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 9,7%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 3,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 42 MDH à fin juillet 2019 contre 74 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-3%) ;
- TVA à l'importation (+3,6%), compte tenu de remboursements de 8 MDH ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+8,6%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 12 MDH à fin juillet 2019 contre 62 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+14,3%) et des autres TIC (+4,8%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 1,9%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5.251 MDH à fin juillet 2019 contre 2.927 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.009 MDH ;
- l'IR (+5,7%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 17,7% par rapport à leur niveau de fin juillet 2018 ;
- l'IS (-1,5%), compte tenu des restitutions qui ont été de 201 MDH à fin juillet 2019 contre 546 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin juillet 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 8,5% par rapport à son niveau à fin juillet 2017 (28,1 MMDH contre 30,7 MMDH) ;
- la TVA à l'intérieur (-11,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.930 MDH à fin juillet 2019 contre 2.234 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.

A fin juillet 2019, les remboursements (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 7.043 MDH contre 3.194 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (+1,1%), sachant qu'à fin juillet 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2017 (10.154 MDH contre 10.342 MDH) ;
- les majorations de retard (-14,5%), compte tenu des dégrèvements qui ont été de 72 MDH à fin juillet 2019 contre 92 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la redevance gazoduc (638 MDH contre 1.098 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (5,6 MMDH contre 5,1 MMDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.704 MDH contre 429 MDH) et à la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 58% et un taux d'émission sur engagements de 82%, contre respectivement 58% et 81% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 11,5%, en raison de l'augmentation de 6,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,7% des dépenses de personnel et de 13,7% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 12,8% des charges en intérêts de la dette, de 48,2% des émissions de la compensation et de 76,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.055 MDH contre 3.204 MDH à fin juillet 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 4%, passant de 35,6 MMDH à fin juillet 2018 à 37 MMDH à fin juillet 2019, en raison de la hausse de 15,5% des charges communes et de la baisse de 3,5% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 2,4 MMDH contre un solde positif de 28,4 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 28 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 6,6 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 24 MMDH à fin juillet 2018 compte tenu d'un solde négatif de 16,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 889 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 447 MDH à fin juillet 2018.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Juillet 2018	LF 2019	Juillet 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	156 174 (*)	252 223	144 935	57,5%	-7,2% (*)
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	121 364	230 646	127 287	55,2%	4,9%
Impôts directs	54 737	103 378	57 240	55,4%	4,6%
Impôts indirects	51 036	99 488	54 508	54,8%	6,8%
Droits de douane	5 437	9 744	5 275	54,1%	-3,0%
Droits d'enregistrement et de timbre	10 154	18 036	10 265	56,9%	1,1%
1.2- Recettes non fiscales :	34 810 (*)	21 577	17 648	81,8%	-49,3% (*)
Monopole et participations	5 112	11 450	5 589	48,8%	9,3%
Privatisation	0	5 000	4 444	88,9%	
Domaine	215	355	174	49,0%	-19,1%
Autres recettes ⁽²⁾	29 483 (*)	4 772	7 441	155,9%	-74,8% (*)
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	127 785	243 649	142 495	58,5%	11,5%
2.1- Biens et services :	100 024	186 714	106 817	57,2%	6,8%
Personnel	62 737	112 159	64 429	57,4%	2,7%
Autres biens et services ⁽³⁾	37 287	74 555	42 388	56,9%	13,7%
2.2- Intérêts de la dette :	17 818	28 031	20 098	71,7%	12,8%
Intérieure	15 923	24 175	18 026	74,6%	13,2%
Extérieure	1 895	3 856	2 072	53,7%	9,3%
2.3- Compensation⁽³⁾	6 942	18 370	10 287	56,0%	48,2%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 001	10 534	5 293	50,3%	76,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	28 389	8 574	2 440		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	35 630	73 373	37 045	50,5%	4,0%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	-17 882 (*)	685	6 076		
6- SOLDE DES SEGMA	1 087	0	554		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-24 036	-64 114	-27 975		
8- VARIATION DES INSTANCES	-3 663	0	-5 608		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-27 699	-64 114	-33 583		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	32 072	41 032	28 577		
Dont :					
Adjudications	21 136		13 588		
Dépôts au Trésor	2 430		1 797		
Compte courant à BAM	-656		-1 223		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-4 373	23 082	5 006		
Tirages et dons	886	28 200	10 252		
Amortissement	-5 259	-5 118	-5 246		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Juillet 2018	LF 2019	Juillet 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	121 364	230 646	127 287	55,2%	4,9%
IMPÔTS DIRECTS	54 737	103 378	57 240	55,4%	4,6%
<i>Taxe Professionnelle</i>	258	338	299	88,5%	15,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	28 097	52 456	27 337	52,1%	-2,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	25 060	44 701	26 477	59,2%	5,7%
<i>Taxe d'Habitation</i>	29	33	27	81,8%	-6,9%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéfices</i>	0	2 007	2 009	100,1%	
<i>Majorations de retard</i>	1 247	3 831	1 059	27,6%	-15,1%
<i>Autres⁽²⁾</i>	46	12	32	266,7%	-30,4%
DROITS DE DOUANE^(*)	5 437	9 744	5 275	54,1%	-3,0%
IMPÔTS INDIRECTS	51 036	99 488	54 508	54,8%	6,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	14 808	29 491	16 330	55,4%	10,3%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	5 594	11 055	6 396	57,9%	14,3%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	8 403	16 608	9 071	54,6%	7,9%
<i>Autres^(*)</i>	811	1 828	863	47,2%	6,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	36 228	69 997	38 178	54,5%	5,4%
<i>à l'intérieur</i>	15 287	29 133	16 481	56,6%	7,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	20 941	40 864	21 697	53,1%	3,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	10 154	18 036	10 265	56,9%	1,1%
RECETTES NON FISCALES	34 810^(**)	21 577	17 648	81,8%	-49,3%^(**)
<i>Domaine</i>	215	355	174	49,0%	-19,1%
<i>Monopoles et participations</i>	5 112	11 450	5 589	48,8%	9,3%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	4 444	88,9%	
<i>Fonds de concours</i>	116	0	528		355,2%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	429	1 026	1 704	166,1%	297,2%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	1 098	1 508	638	42,3%	-41,9%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	27 840 ^(**)	2 238	4 571	204,2%	-83,6% ^(**)
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	156 174^(**)	252 223	144 935	57,5%	-7,2%^(**)

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin juillet 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 9,7%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 7,2%.

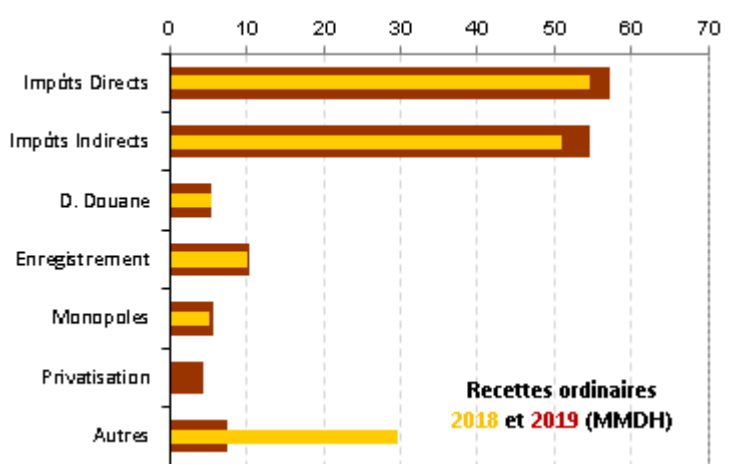
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 11,5%, le solde ordinaire a été positif de 2,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 33,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 28,6 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 144,9 MMDH contre 132,2 MMDH à fin juillet 2018, en hausse de 9,7%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 7,2%.

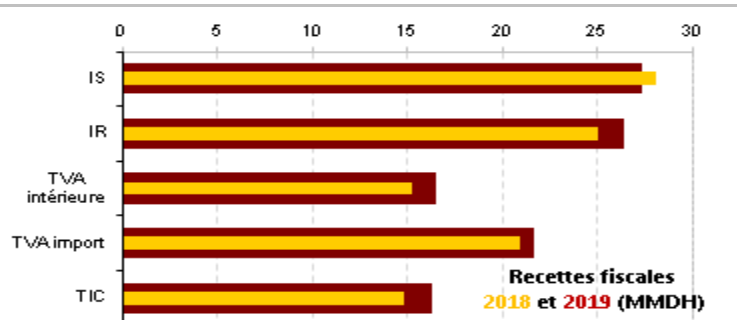
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,6%, des impôts indirects de 6,8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,1%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 3% et des recettes non fiscales de 49,3%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 127,3 MMDH contre 121,4 MMDH à fin juillet 2018, en augmentation de 4,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 3,6% et de la fiscalité domestique de 4,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36.014 MDH à fin juillet 2019 contre 34.707 MDH un an auparavant, en hausse de 3,8% ou +1.307 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 42 MDH à fin juillet 2019 contre 74 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 36.043 MDH à fin juillet 2019 contre 34.781 MDH un an auparavant, en hausse de 3,6% ou +1.262 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2018.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juillet 2019 ont atteint 5.266 MDH contre 5.431 MDH un an auparavant, soit une baisse de 3% ou -165 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 9 MDH contre 6 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 21,7 MMDH à fin juillet 2019 contre 20,9 MMDH à fin juillet 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 3,6% ou +758 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 8 MDH contre 7 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin juillet 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 7,9% ou +284 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 2,7% ou +472 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.059 MDH contre 8.341 MDH, en hausse de 8,6% par rapport à leur niveau de fin juillet 2018 ou +718 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 12 MDH à fin juillet 2019 contre 62 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.071 MDH contre 8.403 MDH, en hausse de 7,9% par rapport à leur niveau de fin juillet 2018 ou +668 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 78,7 MMDH à fin juillet 2019 contre 77,3 MMDH à fin juillet 2018, en hausse de 1,9% ou +1,5 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.251 MDH à fin juillet 2019 contre 2.927 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 84 MMDH à fin juillet 2019 contre 80,2 MMDH à fin juillet 2018, soit une augmentation de 4,7% ou +3,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 27,1 MMDH à fin juillet 2019 contre 27,6 MMDH un an auparavant, en baisse de 1,5% ou -415 MDH, compte tenu des restitutions qui ont été de 201 MDH à fin juillet 2019 contre 546 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH⁴. A fin juillet 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 8,5% par rapport à son niveau à fin juillet 2017 (28,1 MMDH contre 30,7 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 27,3 MMDH à fin juillet 2019 contre 28,1 MMDH à fin juillet 2018, en diminution de 2,7% ou -760 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juillet 2019 ont enregistré une hausse de 5,7% par rapport à leur niveau à fin juillet 2018 (26,4 MMDH contre 25 MMDH), soit +1,4 MMDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 48 MDH à fin juillet 2019 contre 55 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 17,7% ou -419 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (1.954 MDH contre 2.373 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 0,7%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Juillet 2018	Juillet 2019	Evolution en %
IR total	25 060	26 477	5,7%
dont IR prélevé par la DDP	4 979	5 015	0,7%

-Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin juillet 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.009 MDH.

-TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juillet 2019 se sont établies à 11,6 MMDH contre 13,1 MMDH à fin juillet 2018, en diminution de 11,5% ou -1.502 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.930 MDH à fin juillet 2019 contre 2.234 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 16,5 MMDH contre 15,3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7,8% ou +1.194 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.043 MDH à fin juillet 2019 contre 3.194 MDH à fin juillet 2018, soit +3.849 MDH. Les remboursements de TVA (7.043 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.930 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.113 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 10.265 MDH à fin juillet 2019 contre 10.154 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,1% ou +111 MDH, sachant qu'à fin juillet 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2017 (10.154 MDH contre 10.342 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 9,6% résultant principalement de la baisse de 14,5% des majorations de retard ou -168 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 17,6 MMDH contre 34,8 MMDH un an auparavant, en baisse de 49,3% ou -17,2 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (2,7 MMDH contre 26,3 MMDH) et de la diminution de la redevance gazoduc (638 MDH contre 1.098 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (5,6 MMDH contre 5,1 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.704 MDH contre 429 MDH) et de la rentrée de 4,4 MMDH au titre de la privatisation.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5,6 MMDH à fin juillet 2019 contre 5,1 MMDH à fin juillet 2018, en hausse de 9,3% ou +477 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.531 MDH contre 1.452 MDH), l'OCP (1 MMDH), l'agence de la conservation foncière (1.250 MDH), Bank Al-Maghrib (674 MDH contre 379 MDH), et l'ONDA (250 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	379	612	674	110,1%
I.A.M	1 452	1 300	1 531	117,8%
O.C.P	1 000	2 500	1 000	40,0%
ANCFCC	1 250	3 000	1 250	41,7%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	1 031	3 938	1 134	28,8%
TOTAL	5 112	11 450	5 589	48,8%

- Privatisation

Durant le mois de juillet 2019, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib a rapporté 4,4 MMDH imputés au budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 74,8%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (2,7 MMDH contre 26,3 MMDH) et de la redevance gazoduc (638 MDH contre 1.098 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.704 MDH contre 429 MDH) et des fonds de concours (528 MDH contre 116 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

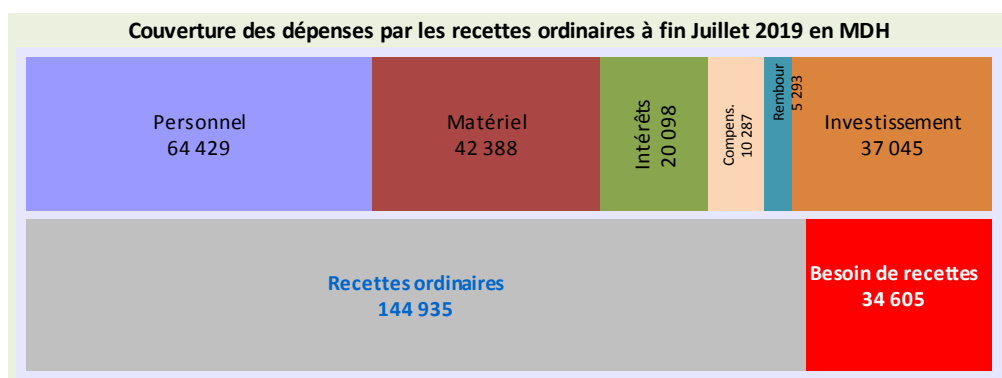
A fin juillet 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 33,2 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juillet 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	33 240	▼ 2,2%	23,8%
	- à l'importation	21 689	▲ 3,6%	15,5%
	- à l'intérieur	11 551	▼ 11,5%	8,3%
2	Impôt sur les sociétés	27 136	▼ 1,5%	19,4%
3	Impôt sur le revenu	26 429	▲ 5,7%	18,9%
4	Droits d'enregistrement	10 265	▲ 1,1%	7,4%
5	TIC prod. énergétiques	9 059	▲ 8,6%	6,5%
6	TIC tabacs manufacturés	6 396	▲ 14,3%	4,6%
7	Monopoles	5 589	▲ 9,3%	4,0%
8	Droits de douane	5 266	▼ 3,0%	3,8%
9	Privatisation	4 444		3,2%
10	Contribution de solidarité	2 009		1,4%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juillet 2019, le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 101,7% contre 122,2% un an auparavant. Ainsi, à fin juillet 2019, 44,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 29,2% aux dépenses de matériel, 13,9% aux intérêts de la dette, 7,1% aux émissions de la compensation et 3,7% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

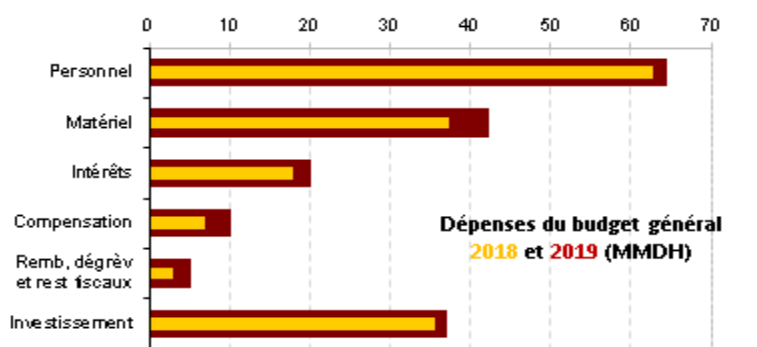
A fin juillet 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 318,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 58%, soit le même niveau qu'à fin juillet 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 81% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2019					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	216 086	134 391	122 397	62%	91%
Investissement	86 472	54 924	37 045	64%	67%
C.S.T	172 533	75 472	48 736	44%	65%
SEGMA	6 700	3 022	965	45%	32%
Dette	67 244	50 350	50 350	75%	100%
TOTAL	549 035	318 159	259 493	58%	82%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 209,8 MMDH à fin juillet 2019, en hausse de 15,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2018, en raison de l'augmentation de 11,3% des dépenses de fonctionnement, de 4% des dépenses d'investissement et de 41,8% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	109 967	215 618	122 397	57%	11,3%
Investissement	35 630	73 373	37 045	50%	4,0%
Dette	35 517	67 244	50 350	75%	41,8%
TOTAL	181 113	356 235	209 792	59%	15,8%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 41,8% s'explique par l'augmentation de 70,9% des remboursements du principal (30,3 MMDH contre 17,7 MMDH) et par la hausse de 12,8% des intérêts de la dette (20,1 MMDH contre 17,8 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 122,4 MMDH, dont 64,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 12,5% (28,9 MMDH contre 25,7 MMDH) et les charges communes ont augmenté de 28,2% (23,8 MMDH contre 18,6 MMDH) suite à la hausse de 48,2% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 76,4% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (4.938 MDH contre 2.241 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	62 737	112 159	64 429	57%	2,7%
Matériel	25 664	45 130	28 866	64%	12,5%
Charges communes	18 565	44 095	23 809	54%	28,2%
dont compensation	6 942	18 370	10 287	56%	48,2%
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 001	10 534	5 293	50%	76,4%
TOTAL	109 967	215 618	122 397	57%	11,3%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 76,4% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA intérieure de 2.696 MDH et de la baisse de 345 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2018.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juillet 2019 se sont établis à 64,4 MMDH contre 62,7 MMDH, en hausse de 2,7% par rapport à leur niveau de fin juillet 2018 ou +1,7 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 55,4 MMDH, en hausse de 2,9%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 1,6% et des rappels de 31,6% (2.906 MDH contre 2.209 MDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 42,4 MMDH, en hausse de 13,7% ou +5,1 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (9,1 MMDH contre 8,3 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (16 MMDH contre 13,6 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,2 MMDH contre 1,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 20,1 MMDH à fin juillet 2019 contre 17,8 MMDH à fin juillet 2018, en hausse de 12,8% ou +2,3 MMDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 13,2% (18 MMDH contre 15,9 MMDH) et de 9,3% de celles de la dette extérieure (2,1 MMDH contre 1,9 MMDH).

Compensation

A fin juillet 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 10.287 MDH contre 6.942 MDH à fin juillet 2018, en hausse de 48,2% ou +3,3 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.293 MDH contre 3.001 MDH, en augmentation de 76,4% ou +2.292 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.251 MDH contre 2.927 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.930 MDH contre 2.234 MDH).

A fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,7 MMDH et de 3,9 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	2 927	9 814	5 251	53,5%	79,4%
Impôt sur les sociétés	546	495	201	40,6%	-63,2%
Impôt sur le revenu	55	99	48	48,5%	-12,7%
TVA intérieure	2 234	9 100	4 930	54,2%	120,7%
Majorations de retard	92	100	72	72,0%	-21,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	74	720	42	5,9%	-43,2%
Droits d'importation	6	160	9	5,5%	50,1%
TIC prod. énergétiques	62	263	12	4,6%	-80,5%
TIC tabacs manufacturés	0	55	0	0,0%	
Autres TIC	0	28	13	47,9%	
TVA à l'importation	7	187	8	4,3%	14,3%
Autres	0	27	0	0,0%	
TOTAL	3 001	10 534	5 293	50,3%	76,4%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juillet 2019 a été positif de 2,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 28,4 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

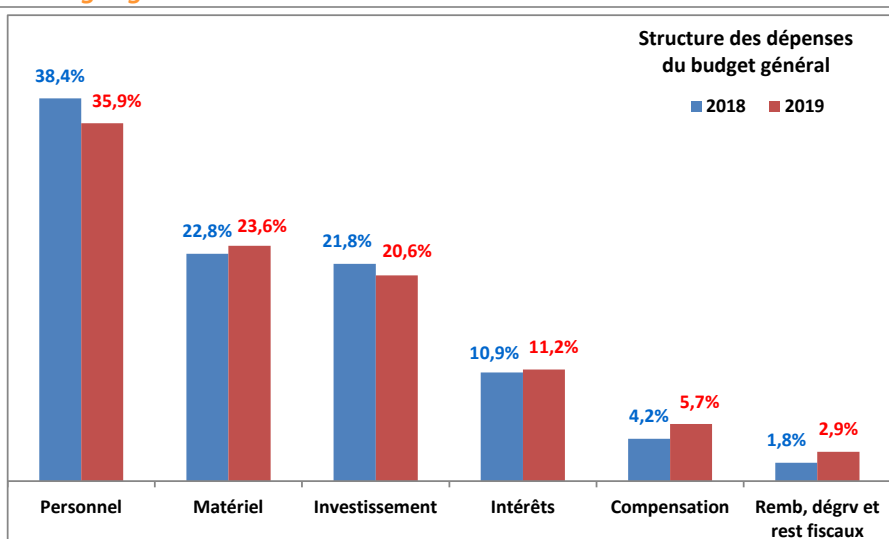
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 37 MMDH à fin juillet 2019 contre 35,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 4% ou +1,4 MMDH, suite à l'accroissement des charges communes de 15,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 3,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 13 MMDH contre 12 MMDH à fin juillet 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	35 630	73 373	37 045	50%	4,0%
1- Ministères	21 591	52 953	20 831	39%	-3,5%
2- Charges communes :	14 039	20 420	16 214	79%	15,5%
- Concours divers	12 034	16 175	13 035	81%	8,3%
- Ristournes d'intérêts	154	225	146	65%	-5,2%
- Autres	1 851	4 020	3 033	75%	63,9%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juillet 2018 et fin juillet 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 54,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13 MMDH contre 12 MMDH à fin juillet 2018.

Les dépenses émises ont été de 48,7 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,1 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 6,1 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	37 777	74 115	42 020	57 466	71 910	38 605	3 415
TVA des Coll.Terr.	15 526	29 999	16 362	15 557	29 999	17 754	-1 392
Part régions (IS, IR, ..)	3 590	7 612	4 041	2 865	7 612	3 854	187
I.N.D.H	1 017	3 100	1 524	950	3 100	1 045	479
Soutien prix. prd.alim.	166	600	116	0	600	0	116
F.S. Routier	1 287	2 700	1 718	1 239	2 700	1 320	398
F.D. Agricole	2 338	3 300	3 025	2 384	3 300	3 147	-122
Emploi domanial	1 221	1 040	884	540	1 040	500	384
Lutte contre chômage	1 187	1 500	1 042	794	1 500	823	219
Dons des pays du CCG	447	2 000	889	24 108	0	245	644
Appui Cohés. Social	761	3 000	825	2 161	3 000	1 689	-864
F.S. Habitat	754	2 000	1 112	985	2 000	441	671
Dévelop. Sport	1 063	800	1 281	468	800	938	343
Autres CAS	8 420	16 464	9 201	5 415	16 259	6 848	2 353
C. Dép. Dotation(*)	12 013	10 801	12 781	9 893	10 801	9 562	3 219
Autres C.S.T	37	166	16	350	1 687	569	-553
TOTAL	49 827	85 082	54 817	67 709	84 398	48 736	6 081

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juillet 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,5 MMDH contre 1,9 MMDH à fin juillet 2018, en diminution de 20,8%.

Les dépenses émises ont été de 965 MDH contre 831 MDH, en augmentation de 16,1%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 085	0	742		-31,6%
Recettes	1 780	2 015	1 391	69%	-21,9%
Dépenses	695	2 015	649	32%	-6,6%
Equipement :	2	0	-188		
Recettes	138	796	128	16%	-7,2%
Dépenses	136	796	316	40%	132,4%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juillet 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 57,5% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 58,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 50,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH

	LF 2019	Juillet 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	252 223	144 935	57,5%	107 288
1.1- Recettes fiscales :	230 646	127 287	55,2%	103 359
<i>Impôts directs</i>	103 378	57 240	55,4%	46 138
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	27 337	52,1%	25 119
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	26 477	59,2%	18 224
<i>Impôts indirects</i>	99 488	54 508	54,8%	44 980
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	16 481	56,6%	12 652
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	21 697	53,1%	19 167
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	16 330	55,4%	13 161
<i>Droits de douane</i>	9 744	5 275	54,1%	4 469
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	10 265	56,9%	7 771
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	17 648	81,8%	3 929
<i>Monopole et participations</i>	11 450	5 589	48,8%	5 861
<i>Domaine</i>	355	174	49,0%	181
<i>Autres recettes</i>	9 772	11 885	121,6%	-2 113
2- DEPENSES ORDINAIRES	243 649	142 495	58,5%	101 154
2.1- Biens et services :	186 714	106 817	57,2%	79 897
<i>Personnel</i>	112 159	64 429	57,4%	47 730
<i>Autres biens et services</i>	74 555	42 388	56,9%	32 167
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	20 098	71,7%	7 933
<i>Intérieure</i>	24 175	18 026	74,6%	6 149
<i>Extérieure</i>	3 856	2 072	53,7%	1 784
2.3- Compensation	18 370	10 287	56,0%	8 083
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	10 534	5 293	50,3%	5 241
3- INVESTISSEMENT	73 373	37 045	50,5%	36 328

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 28 MMDH à fin juillet 2019, contre un déficit budgétaire de 24 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,2 MMDH à fin juillet 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 5,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 33,6 MMDH contre un besoin de financement de 27,7 MMDH à fin juillet 2018 et d'un flux net positif de 5 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 4,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 28,6 MMDH contre 32,1 MMDH à fin juillet 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juillet 2019, le financement extérieur a été positif de 5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,2 MMDH et les tirages ont été de 10,3 MMDH, dont 7,8 MMDH auprès de la BIRD et 2,3 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 13,6 MMDH contre 21,1 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,8 MMDH contre 2,4 MMDH à fin juillet 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,2 MMDH contre 656 MDH à fin juillet 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 74,6 MMDH à fin juillet 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 1,8 MMDH.

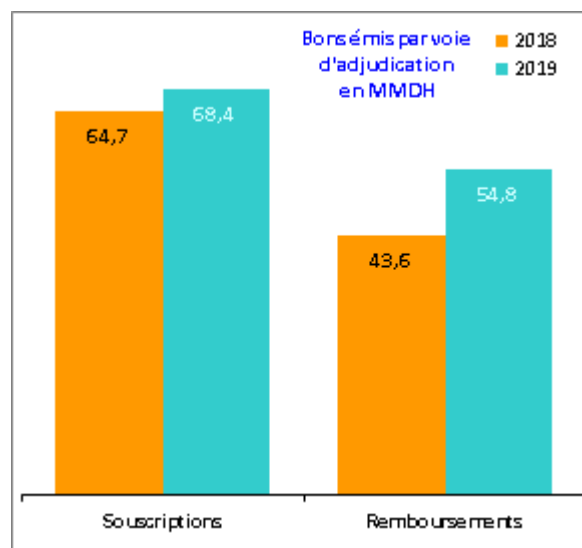
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,4 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 4,1 MMDH effectués en juillet 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en août.

Dettes intérieure

S'élevant à 563,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 13,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 68,4 MMDH et de remboursements pour 54,8 MMDH contre un recours pour un montant net de 21,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 64,7 MMDH et de remboursements pour 43,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	68 372	54 785	559 793	2,5%
52 semaines	20 097,2	4 395,3	11 831,9	12 661	
2 ans	62 390,9	6 424,8	16 129,2	52 687	
5 ans	145 465,8	18 870,0	17 305,5	147 030	
10 ans	116 124,8	12 358,8	2 222,8	126 261	
15 ans	125 087,0	20 687,6	7 295,2	138 479	
20 ans	57 081,6	4 561,8	0,0	61 643	
30 ans	19 957,6	1 074,0	0,0	21 032	
Autres	2 753	4 723	3 589	3 887	41,2%
Total	548 958	73 095	58 374	563 680	2,7%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juillet 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 30 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 140,6	
2 ans	11 210,0	
5 ans	14 956,9	10 596,5
10 ans	2 222,8	4 470,2
15 ans	514,7	12 250,9
20 ans		1 984,4
30 ans		519,8
Total	30 045,0	29 821,8